**Section Normale des Études Juives**

**Alliance israélite universelle**

**Fiche d’inscription**

Cette fiche d’inscription doit être accompagnée d’un Curriculum Vitae, ainsi que d’une lettre de motivation.

**Informations générales**

Nom : Prénom:

Adresse de résidence:

Code postal : Ville:

Téléphone : e-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

**Études**

Études secondaires (établissement et baccalauréat) :

Deug, Licence 1, 2 ou CPGE: (université, études établissement, section)

Licence, L 3 (université, études) :

Maitrise ou Master I:

(université, études, sujet de mémoire)

DEA, DESS, Master 2, Mastère Spécialisé: (université, études, sujet de mémoire)

Doctorat (université, études, sujet de thèse)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Activités associatives** |
| Association : | Fonction : |
| Date de : | à : |
| Association : | Fonction : |
| Date de : | à : |
| Association : | Fonction : |
| Date de : | à : |

La Section Normale des Etudes Juives (SNEJ) est une formation pluridisciplinaire d’études juives qui nécessite une présence pleine et entière :

* aux cours,
* aux séminaires
* aux soutenances de mémoires,
* aux activités supplémentaires possibles : évènement autour de l’institution, week-end et séjours, stages en association.

Le programme aura lieu du mois de novembre au mois de juin au **Centre Alliance Edmond J. Safra (CAEJS),** 6 bis rue Michel-Ange, Paris-Auteuil.

Les droits d’inscription sont de 100 euros pour l’année. Le règlement est à adresser à AIU/SNEJ, 45 rue La Bruyère, 75009 Paris.

**La présence à tous les cours est obligatoire.** En cas de trois absences non justifiées de l’étudiant, celui-ci sera convoqué par la direction de la Section Normale des Etudes Juives. La bourse ne sera pas versée si l’étudiant totalise plus de 2 absences par mois. Après 7 absences, l’étudiant sera considéré comme démissionnaire des effectifs de la formation. Le présent contrat sera résilié et l’étudiant ne participera plus au programme de la Section Normale des Etudes Juives.

Lieu et date :

« Lu et approuvé » et signature du candidat